

**Procès-verbal de la réunion du Bureau Communautaire
Du 14 octobre 2024**

Date de convocation	07.10.2024
Nombre de conseillers :	
En exercice :	10
Présents :	6
Votants :	6
Quorum :	6
Visé et publié le	23.10.2024

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze octobre à 10h30, le Bureau communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion d'Otri sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL, Président.

Etaient présents : MM. Philippe PESQUEREL, Claude FOUCHER, Mme Nathaly MONROCQ, M. Eric MARGERIE, Mmes Régine ENEE et Alexandra LEPINAY formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : MM. Patrice MARTIN, Philippe PIARD, Laurent DECLERCK et Stéphane AMILCAR.

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

La séance est ouverte par M. le Président.

M. Claude FOUCHER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Modification des tarifs de la régie de l'office de tourisme

Afin de pouvoir être point de vente des cartes de pêche du Brochet caennais, il convient de créer de nouveaux tarifs pour la régie de l'office de tourisme :

- Carte « Personne majeure » : 86,00 €
- Carte « Personne majeure » vendue entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025 : 43,00 €
- Carte « Interfédérale personne majeure » : 112,00 €
- Carte « Promotionnelle femme » : 41,00 €
- Carte « Personne mineure » : 26,00 €
- Carte « Découverte » : 7,00 €
- Carte « Hebdomadaire » : 36,00 €
- Carte « Journalière » : 18,20 €
- « Vignette réciprocaire » placée seule : 40,00 €

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

↳ Décide de l'application des tarifs supplémentaires suivants pour la régie de recettes et d'avance de l'office de tourisme :

- Carte « Personne majeure » : 86,00 €
- Carte « Personne majeure » vendue entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2025 : 43,00 €
- Carte « Interfédérale personne majeure » : 112,00 €
- Carte « Promotionnelle femme » : 41,00 €
- Carte « Personne mineure » : 26,00 €
- Carte « Découverte » : 7,00 €
- Carte « Hebdomadaire » : 36,00 €
- Carte « Journalière » : 18,20 €
- « Vignette réciprocaire » placée seule : 40,00 €

Autres sujets abordés :

- Intervention de Maryline Bessone, AMO, pour présenter le rapport sur le choix du mode de gestion du futur contrat d'exploitation de dunéo
- Préparation du Conseil communautaire du 24 octobre 2024.

La séance est levée à 12h20.

Le secrétaire de séance
Claude FOUCHER



Le président,
Philippe PESQUEREL

